Point de Vue

Communauté de Communes
de la Juridiction de Saint-Émilion

Cultiver l'exception !

SAINT-CHRISTOPHE-DES-BARDES • SAINT-ÉMILION • SAINT-ETIENNE-DE-LISSE • SAINT-HIPPOLYTE
SAINT-LAURENT-DES-COMBES • SAINT-PEY-D'ARMENS • SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS • VIGNONET

N°11 | 1ER Semestre 2009

Inscription UNESCO
Passé, présent et... futur

ÉDITO

Le vignoble de Saint-Emilion a gravement souffert de l'orage de grêle survenu dans la nuit du 12 au 13 mai dernier. C'est d'une même voix que les huit Maires de la Juridiction ont demandé à Monsieur le Préfet d'Aquitaine d'être attentif et de rechercher toutes solutions pour pallier financièrement cette catastrophe. La solidarité intercommunale prend de nouveau ici tout son sens.

Dans ce contexte très morose, les bonnes nouvelles et les projets fédérateurs sont les bienvenus.

En janvier dernier, nous vous annoncions nous fêterions dignement le 10e anniversaire de la reconnaissance de la juridiction de Saint-Emilion par l'UNESCO, au titre de ses paysages culturels. La Communauté de Communes, l'Office du Tourisme et le Conseil des Vins ont en effet décidé de profiter de cette occasion, et d'unir leur force, pour promouvoir largement le nom de la « Juridiction de Saint-Emilion, patrimoine mondial UNESCO». Les élus communautaires souhaitent également vous faire partager cet événement ; deux manifestations conviviales et festives viendront marquer cette fin d'année. Je vous invite à retrouver toutes ces informations en détail, en page 4 de ce journal.

La plus belle façon de célébrer cette reconnaissance UNESCO est de se réapproprier un pan délaissé de nos paysages culturels. Le projet d'aménagement des bords de Dordogne, mené en partenariat avec la Communauté de Communes du Brannais, répond à cet objectif. Ce projet va en effet nous permettre de relavoriser la rivière, en proposant aux visiteurs et aux habitants un nouveau lieu de tourisme et de vie, et en développant le triptyque « Vin, Patrimoine et Dordogne » *(page 5)*.

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer la naissance du site internet de la Communauté de Communes (www.juridiction-saint-emilion.org). Grâce à cet outil de communication moderne et évolutif, les élus communautaires peuvent désormais s'adresser à tous les habitants de la Juridiction de Saint-Emilion, et leur apporter une information claire, globale et transparente de l'action de la collectivité.

Bernard LAURET
Président de la Communauté de Communes,
Maire de Saint-Emilion.

SOMMAIRE

P 2 **Édito**
Dernières décisions du Conseil Communautaire
P 3 **A la rencontre de l'Histoire**
Saint-Emilion, un joyau de pierre dans un écrin de vignes
P 4-5 **Culture & Patrimoine**
10 ans Unesco
P 6-7 **Enfance Jeunesse**
Une vie locale dynamique
P 7 **Finances**
Budget 2009 de la communauté de communes
P 8 **Actualité**
La Communauté de Communes en un clic...
P 8 **Agenda**

Directeur de la publication : M. Lauret, Pdt de la CDC
Rédaction : Commission Information et Communication
Crédit photos : CDC de la juridiction de Saint-Émilion (Matthieu Mazière) - Convergence.
Conception et réalisation :
Convergence 05 57 870 205
Imprimé à 3300 exemplaires sur papier 100% recyclé.

Dernières décisions du Conseil Communautaire

12 février 2009

- Partenariat avec l'association Idées Nouvelles, dans le cadre du festival « Philosophia », pour la mise en place d'ateliers théâtre dans dans les classes volontaires de la Juridiction.
- Autorisation du Président à déposer des dossiers de demandes de subvention au Conseil Général de la Gironde pour l'année 2009.

24 mars 2009

- Approbation du Compte Administratif.
- Approbation du Compte de Gestion 2008 du Receveur.
- Affectation des Résultats 2008.
- Approbation du Budget Primitif 2009.
- Vote du taux communautaire de la Taxe Professionnelle 2009.
- Vote du produit attendu 2009 de la taxe additionnelle.
- Vote des taux 2009 de taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

7 Mai 2009

- Lancement du projet d'aménagement des bords de Dordogne.
- Dépôt d'un dossier de demande de dénomination « commune touristique » pour les huit communes de la Juridiction de Saint-Emilion.
- Adoption d'une convention tripartite avec la Commune de Saint-Emilion et le SMICVAL pour l'implantation de bacs enterrés à ordures ménagères sur Saint-Emilion.

A LA RENCONTRE DE L'HISTOIRE
Saint-Emilion, un joyau de pierre dans un écrin de vignes

Saint-Emilion, située à 35 km au Nord-Est de Bordeaux, entre Libourne et Castillon-la-Bataille, se dresse fièrement sur le coteau nord de la vallée de la Dordogne.

Construite en amphithéâtre, la ville vous charme dès que vous apercevez la pointe de son clocher.

A l'époque gallo-romaine, le poète-consul Ausone y possédait des vignobles. Pourtant la véritable renommée de Saint-Emilion arrivera au 8e siècle avec la venue d'Emilion, Ermite originaire de Vannes, qui donnera son nom à la cité ; haut-lieu de pèlerinage et de prière, de nombreux ordres religieux s'y installèrent ensuite :
1199 fut indéniablement une date cruciale pour la cité de Saint-Émilion. Mais il ne faut pas en déduire pour autant qu'elle naquit d'un seul coup de baguette de la fameuse charte de Falaise signée le 8 juillet par Jean sans Terre, duc d'Aquitaine, roi d'Angleterre dans la première année de son règne.

Véritable musée à ciel ouvert, la ville de Saint-Emilion étonne. Sa tradition troglodyte est sans doute la plus saisissante, avec son église monolithe et son mur d'enceintes conservé sur plus d'un kilomètre, Saint-Emilion appartient au groupe restreint des villes médiévales françaises de remparts. Le nombre d'enceintes urbaines représentatives de l'architecture romane en France (XIIe, milieu XIIIe siècle) se réduit à deux : Provins et Saint-Emilion. L'intérêt monumental que représente l'enceinte de Saint-Emilion est donc exceptionnel.

Le visiteur curieux, ou qui connaît déjà Saint-Emilion, aura sans doute eu l'occasion de visiter d'anciennes carrières. On ne peut guère prétendre connaître Saint-Emilion sans savoir que le sous-sol de la ville est un véritable "gruyère" dont les innombrables galeries n'ont pas encore été toutes recensées.

On estime actuellement que ces carrières représentent sous Saint-Emilion et le plateau environnant, soixante-dix hectares. Si de nombreuses grottes existaient à l'état naturel, dès le Moyen Age une véritable exploitation s'est mise en place. Cette exploitation a duré longtemps puisqu'au XVIIe siècle, la ville de Saint-Emilion extrayait la pierre pour la construction d'immeubles bordelais. Les blocs de pierre destinés à la construction, appelés doublerons, pesaient 120 kg. Au début (au Moyen Age), l'exploitation se faisait de façon anarchique, sans véritable plan. Seuls quelques piliers taillés dans la masse demeuraient pour soutenir les grottes creusées.

Ici, vous ne serez jamais seul. Partout, vous accompagnera l'esprit de la cité : le souvenir de son moine fondateur, l'histoire religieuse, guerrière, politique de la ville... Mais derrière tout cela se cache, omniprésent, l'esprit des pierres, essence même de Saint-Emilion. Elles seules renferment son secret, elles seules connaissent assez son histoire pour savoir d'où elle tire sa splendeur... Une chose est certaine : les pierres sauront vous guider, tel un mentor, vers l'âme de Saint-Emilion.

Bourgeoise au Nord, Brunet à l'Est, Bouqueyre au Sud-Est, Sainte-Marie au Sud, Saint-Martin à l'Ouest, du Chapitre au Nord-Ouest ou de la Cadène à l'intérieur... laquelle des sept portes qui gardaient Saint-Emilion franchirez-vous pour rejoindre son cœur battant ?

10 ans Unesco

La Juridiction de Saint-Emilion fête cette année le dixième anniversaire de son inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco au titre des « Paysages Culturels ». Les élus ont souhaité vous faire partager cet événement, et faire venir un large public à cette occasion. Le 26 janvier dernier, lors de la tenue, du Bureau de l'Association Nationale des Biens Français du Patrimoine Mondial, à Saint-Emilion, ils ont lancé les festivités.

La Communauté de Communes, l'Office de Tourisme de la Juridiction de Saint-Emilion et le Conseil des Vins de Saint-Emilion, ont œuvré ensemble pour promouvoir le nom de la «Juridiction de Saint-Emilion, patrimoine mondial UNESCO».
Depuis le début de l'année, la Juridiction s'est habillée aux couleurs UNESCO ; des bannières décorent les bâtiments communaux et des drapeaux flottent.
Un système d'audio-guides a également été mis en place à l'Office du Tourisme afin de permettre aux touristes de découvrir les richesses de notre Juridiction par le biais de parcours thématiques.
La première édition de « Saint-Emilion UNESCO Randotour » a également vu le jour grâce à l'association « Rando des Vignes ». Cette manifestation, organisée à l'occasion des Portes Ouvertes en Saint-Emilion, a permis à plusieurs centaines de randonneurs venus de tous horizons de parcourir les paysages de la Juridiction.
Au-delà de nos frontières locales, ces réjouissances sont également l'occasion de promouvoir le site auprès de la presse nationale et internationale. Un voyage de presse a été organisé afin de communiquer sur les notions de paysage, de viticulture, de tradition, et de Juridiction. Dans le même registre, une exposition itinérante présente les huit communes formant l'ancienne Juridiction de Saint-Emilion.
Mais surtout, n'oubliez pas que les habitants et les acteurs locaux doivent être les premiers ambassadeurs de la promotion de cette parcelle de Patrimoine Mondial sur le plan local, régional, national et international.

Deux événements phares viendront également ponctuer cette fin d'année :
- **Le 5 septembre, « UNESCO Rallye Tour de la Juridiction ».** Une journée ludique, organisée par la Communauté de Communes et les Communes de la Juridiction de Saint-Emilion, permettra de partir à la découverte des richesses de nos huit communes *(voir encadré ci-contre)*.
- **Le 5 décembre, cérémonie de clôture du 10e anniversaire.** Organisation de festivités autour d'un repas convivial.

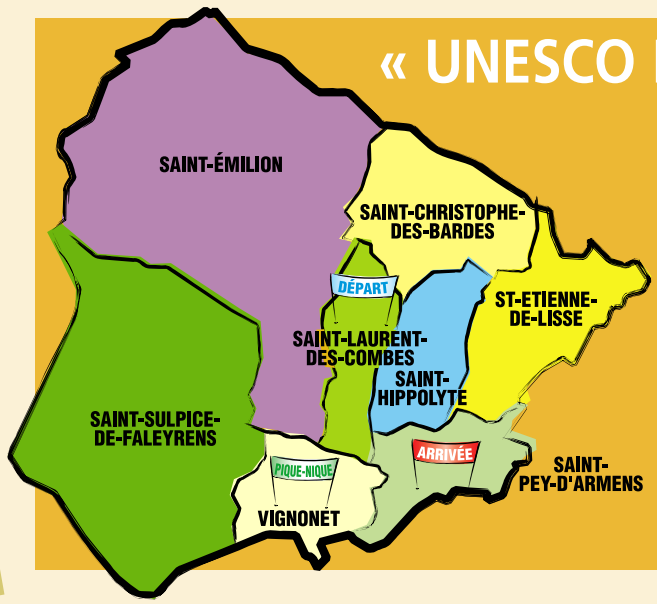

« UNESCO Rallye Tour de la Juridiction »

Journée du samedi 5 septembre 2009

Réservée aux habitants de la Juridiction

Partez à la découverte des richesses de nos huit Communes, tout en vous amusant.
Créer votre équipe, en famille ou entre amis.
Vous partirez pour un circuit ponctué d'énigmes et riche en découvertes
Les points de ralliement :
- départ pour toutes les équipes, à Saint-Laurent-des-Combes,
- pique-nique géant pour tous sur les bords de Dordogne à Vignonet,
- soirée festive à Saint-Pey-d'Armens.
Inscriptions dans votre mairie, avant le 20 août 2009.
Pour tout renseignement, contactez la Communauté de Communes au 05 57 55 21 60 ou votre mairie.

L'aménagement des bords de Dordogne

L'un des fondements de l'action communautaire est la reconnaissance du territoire de la Juridiction en tant que paysage culturel exceptionnel par l'UNESCO ! Les élus communautaires ont constaté qu'un pan de ce paysage est aujourd'hui délaissé : celui de la rivière Dordogne, inexploitée à sa juste valeur.

Le projet d'aménagement des bords de Dordogne vise donc à se réapproprier la rivière afin de :

- donner du sens au label UNESCO et à la notion de « Paysages culturels », en développant le triptyque « Vin, Patrimoine et Dordogne »,
- créer un lieu de vie pour les habitants, en communiquant autour de l'aspect exceptionnel des paysages culturels et du devoir de préservation qu'ont tous les habitants,
- diversifier les activités touristiques et faire circuler les touristes sur l'ensemble de la Juridiction.

La Communauté de Communes s'est associée à la Communauté de Communes du Brannais pour la réalisation de ce projet. Nos deux structures avaient en effet des objectifs communs et un projet similaire à quelques centaines de mètres de distance. C'est donc pour des raisons économiques et de cohérence territoriale que ce partenariat a vu le jour. La bonne entente entre les élus et les techniciens permet dès lors d'avancer rapidement autour d'un projet intercommunautaire.

Ce projet porte sur la création d'un ponton et ses abords, afin de répondre à plusieurs attentes : développer un produit touristique sur la Dordogne (bateau à passagers), développer la navigation de plaisance mais également proposer des activités de loisirs nautiques (aviron, canoë etc.)

Lors du dernier comité de pilotage réuni sous la présidence de Monsieur le Sous-préfet, il a été proposé de placer le ponton le long des quais maçonnés de la ville de Branne. De nombreux arguments venaient en effet justifier cette proposition :

- la présence d'infrastructures sur Branne (réseaux divers, parkings…) permettant de réaliser des économies importantes,
- la présence d'un ponton bas,
- « L'absence » du mascaret,
- la visibilité depuis le pont, en termes d'image et de communication,
- la sécurité pour la structure (surveillance quotidienne accrue),
- la vue sur deux méandres : vers Vignonet et Saint-Sulpice-de-Faleyrens,
- l'ouverture de la Communauté de Communes sur l'extérieur.

Cette proposition a été entérinée à l'unanimité lors du Conseil Communautaire de la Juridiction de Saint-Emilion, le 7 mai dernier. Avant de présenter ce choix, les techniciens des collectivités ont rencontré des spécialistes tels les agents des Voies Navigables de France, le Comité Départemental du Tourisme, EPIDOR (établissement public qui gère le contrat de rivière Dordogne), divers prestataires et professionnels du domaine maritime.

Mais le ponton ne doit pas être vu comme une finalité. En effet, le projet global d'aménagement des bords de la Dordogne prévoit l'aménagement de l'ancien chemin de halage entre le « port de Branne » et l'ancien « port de Pierrefitte » à Saint-Sulpice-de-Faleyrens. Les promeneurs découvriront cette facette méconnue de la Juridiction à travers des panneaux d'interprétation sur l'histoire de la batellerie de la faune et de la flore, l'histoire de la Juridiction, et la notion de « paysage culturel ».
Un traitement environnemental des bords de Dordogne, sera également réalisé coté Juridiction de Saint-Emilion.

Une vie locale dynamique !

La Ludothèque pour tous : de 0 à 99 ans et plus

Seul, en famille ou entre amis, venez jouer en juillet à côté de chez vous !

Mercredi 08 : de 14h00 à 18h00 au foyer communal de St-Christophe-des-Bardes
Vendredi 10 : de 16h30 à 18h30 à la salle Guadet de St-Emilion
Vendredi 17 : de 16h30 à 18h30 salle R. Goudichaud de St-Laurent-des-Combes et à partir de 20h30 soirée jeu en plein air
Mercredi 22 : de 14h00 à 18h00 à St-Christophe-des-Bardes
Vendredi 24 : de 16h30 à 18h30 à St-Emilion
Mardi 28 : de 9h30 à 11h30 pour les 0-3 ans à St-Laurent-des-Combes et de 16h30 à 18h30 au foyer communal de St-Sulpice-de-Faleyrens

N'hésitez plus ! Votre première visite est gratuite, les soirées jeux aussi !
Renseignements : 05 56 23 33 53

Pour les enfants à partir de 3 ans vive les vacances !

CET ÉTÉ, LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL LA MOSAÏQUE situé à Vignonet, sera ouvert du lundi 6 juillet au Vendredi 28 août de 7h30 à 18h30.
Vos enfants seront accueillis par une équipe diplômée et motivée, pour partir à la découverte de multiples activités dans le respect des rythmes de chacun.
Les préados (11/14 ans) bâtiront leur programme avec leur animateur et leur point de ralliement sera la salle Guadet de St-Emilion.
Contact : Antoine Ansevin (directeur) au : 05 57 24 66 13 ou à clshlamosaique@orange.fr

Quel mode de garde pour les plus jeunes ?

La crèche intercommunale « les p'tits lutins » à Saint-Emilion accueille vos enfants de 3 mois à 3 ans. Son équipe sera en congé du 31 juillet au 25 août au matin.
21 novembre 2009 : bourse aux jouets et aux vêtements à Saint-Emilion. Tous vos dons sont les bienvenus !

Le Relais Assistantes maternelles est à votre service pour vous orienter dans vos démarches de recherche d'un mode de garde.
Des rencontres trimestrielles entre les familles et les professionnelles (OSPE : Offre de Service Petite Enfance) sont organisées afin de permettre à chacun(e) de poser des questions et d'entendre des témoignages au sujet des différents modes de garde.

CONTACT ENFANCE JEUNESSE
Mathilde Feld
Tél. 05 57 55 21 63 ou site internet : www.juridiction-saint-emilion.org

FINANCES

ZOOM...

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

*Une session approfondissement du **BAFA** se fera du 1er au 6 septembre au centre de loisirs à Vignonet.*

Bulletin d'inscription sur le site: www.juridiction-saint-emilion.org

Fédération Familles Rurales : 05 56 51 93 65

Kaléidoscope vous accueillera pour le mois d'août dans ses locaux de Créon et reprendra ses rotations dès le mois de septembre sur la Juridiction.

Budget 2009 de la communauté de communes

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

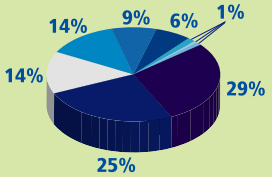

- Attribution de compensation (899 379 €)
- Ordures ménagères Reversement au SMICVAL (755 214 €)
- Aut. Charg. de gestion courantes (194 119€)
- Charges de personnel (263 442 €)
- Charges à caractère général (417 509 €)
- Virement de la section d'investissement (25 016 €)
- Dotations aux amortissements (39 234 €)
- Charges financières (20 366 €)
- Subvention aux associations (433 965 €)

Recettes

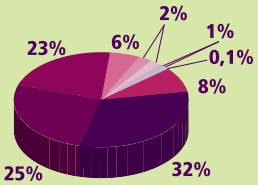

- Taxe professionnelle (995 498 €)
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (755 079 €)
- Dotations de compensation et de fonctionnement (État) (692 182 €)
- Excédent antérieur reporté (248 749 €)
- Prestations CAF Contrat enfance jeunesse (171 000 €)
- Taxe de séjour (75 000 €)
- Taxe aditionnelle (60 000 €)
- Indemnités de sinistre : mosaïque du CLSH (26 241 €)
- Divers : régie, amortissements subventions (4 411 €)
- Subvention Conseil Général (19 984 €)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

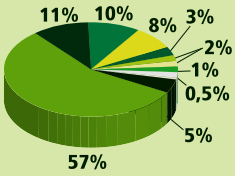

- Déficit d'investissement cumulé (190 702 €)
- Remboursement du capital (41 398 €)
- Exposition UNESCO, participation aux audio-guides de l'Office de Tourisme (10 740 €)
- Logis de Malet Roquefort (remboursements, acomptes, subventions (37 102 €)
- Système informatique géographique (5 143 €)
- Aménagement des bords de la Dordogne (207 100 €)
- Achat de matériel informatique (6 500 €)
- Mise en réseaux des bibliothèques (29 445 €)
- Site internet (6 996 €)
- Centre de loisirs intercommunal (1 335 €)
- Projet hydraulique - études (2 300 €)

Recettes

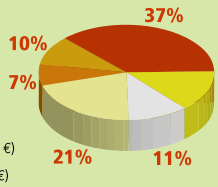

- Subventions (141 392 €)
- Virement de la section de fonctionnement (25 016 €)
- Remboursement de la TVA : 15,482 % (37 000 €)
- Emprunts : projet Dordogne (51 500 €)
- Affectation de l'excédent de fonctionnement (76 030 €)
- Dotations aux amortissements (39 234 €)

La taxe additionnelle en chiffres :

Comme nous vous l'avions indiqué dans le dernier numéro de « Point de vue », le Conseil Communautaire a décidé, en décembre dernier, de mettre en place une taxe additionnelle à compter du 1er janvier 2009. Le produit attendu 2009, voté en fonction des besoins réellement constatés lors de l'élaboration du budget primitif, s'élève finalement à 60 000 €.

Taxe	Taux	Produit
Taxe d'habitation	0,31%	16 627 €
Taxe foncière (bâti)	0,46%	20 708 €
Taxe foncière (non bâti)	1,21%	22 668 €

Du changement dans le traitement des ordures ménagères

Depuis le 1er juin 2009, le service de collecte des déchets ménagers est modifié sur l'ensemble des communes de la Juridiction de Saint-Emilion.

LES OBJECTIFS : OPTIMISER LA COLLECTE DES DÉCHETS ET DIMINUER SON COÛT

En 2009, les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères votés par le Conseil Communautaire passent de 18.65% à 15.59% sur la zone de la Juridiction campagne, et de 37.30% à 23.94% pour la zone de Saint-Emilion bourg.

EN PRATIQUE :

Ordures ménagères résiduelles : changement de jour de collecte

Un nouveau calendrier, remis à tous les foyers au mois de mai, est disponible en Mairie et sur les sites internet de la Communauté de Communes ou du Smicval.

EMBALLAGES RECYCLABLES, JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES : COLLECTE TOUS LES 15 JOURS

Une collecte tous les 15 jours, comme cela est déjà le cas pour près de 150 000 habitants sur le territoire du SMICVAL.

Une collecte 1 fois par semaine dans le secteur du bourg de Saint-Emilion.
Ces déchets ne se dégradent pas et ne produisent pas d'odeur, ils peuvent donc être conservés pendant plusieurs jours sans désagrément.
Des poches jaunes sont disponibles en mairie.

SMICVAL

Le SMICVAL valorise 20 000 tonnes de déchets organiques et déchets verts par an en les transformant en compost. Ce dernier est en vente au Pôle Environnement du SMICVAL à Saint-Denis-de-Pile, 8 route de la Pinière (du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.). Pour tout renseignement : tél. 05 57 55 39 79 Pour en savoir plus sur le compost : www.smicval.fr

LE VERRE : DÉSORMAIS EN APPORT VOLONTAIRE

La collecte du verre se fera désormais par apport volontaire dans les bornes réservées au verre dans chaque commune.

TOUS LES AUTRES DÉCHETS : EN DÉCHETTERIE...

Tous vos déchets encombrants, vos déchets verts, produits toxiques, cartons, ferrailles, gravats… sont accueillis en déchèterie.
Déchèterie de Libourne Epinette, 193 avenue de l'Epinette à Libourne. Tél : 05 57 25 11 64
Déchèterie de Libourne Ballastière, ZI Ballastière Rue de l'Industrie. Tél : 05 57 51 63 71

Retrouvez toutes ces informations en détails : www.juridiction-saint-emilion.org, ou www.smicval.fr

La Communauté de Communes en un clic... sur www.juridiction-saint-emilion.org

Le site de la Communauté de Communes de la Juridiction de Saint-Emilion est en ligne !
Il s'adresse en priorité aux habitants de la Juridiction de Saint-Emilion, à qui nous espérons présenter une information claire, globale et transparente de l'action intercommunale.

3 rubriques clefs pour une information riche et variée :

- la rubrique « VIVRE » : aide les internautes à découvrir tous les services pouvant les aider dans leur vie quotidienne et au développement de projets spécifiques. Elle présente aussi les actions et acteurs phares du territoire.

- la rubrique « DÉCOUVRIR » propose une visite virtuelle du territoire de la Juridiction de Saint-Emilion, une présentation du Label « Patrimoine Mondial », ainsi qu'un agenda des manifestations organisées sur la Communauté de Communes.

- la rubrique « AGIR » : présente la Communauté de Communes et ses grands projets.

Des outils informatifs dynamiques sur la page d'accueil :

- Une rubrique « ACTUALITÉS » : présente les faits marquants de l'action intercommunale et les informations utiles aux habitants.

- Une rubrique « AGENDA » : présente les manifestations organisées sur le territoire.

Nous souhaitons également faire de ce site un outil de partage de l'information avec les techniciens des communes; mais aussi les associations, les partenaires de la Communauté de Communes, les porteurs de projets, afin qu'ils profitent de renseignements propres à faciliter le développement d'actions sur le territoire.
Bien-sûr, les nombreux visiteurs de la Juridiction y trouveront les informations nécessaires et liens utiles à une meilleure connaissance des richesses du territoire et à la préparation de leur venue.

La vie associative en réflexion…

Quelle politique intercommunale pour la vie associative de la Juridiction ? Comment valoriser le bénévolat, les associations, et leurs activités (culturelles, artistiques, sportives, sociales…) associatives… ? Un diagnostic territorial, qui dressera un état des lieux des associations et de leurs besoins, permettra aux élus de définir une politique associative intercommunale, en cohérence avec leur politique communale. Dans la continuité de ce qui a été entrepris jusqu'alors, ce travail de réflexion et d'analyse favorisera le soutien aux associations et le développement d'actions intercommunales sur le territoire.

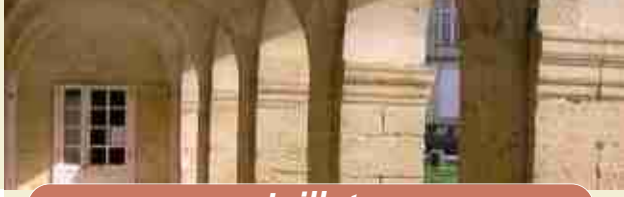

Juillet

- **Dimanche 19 :** Saint-Emilion
De 10h30 à 19h : Fête de la Magdeleine - Jour-nez des senteurs Cloître Eglise Collégiale par Les Grandes Heures de Saint-Emilion.
- **Mardi 21 et 28 :** Saint-Emilion
A partir de 19h : Marché des producteurs du Pays - Parc Guadet.
- **Samedi 25 :** Vignonet
Fête de la Cale.
- **Vendredi 24, Samedi 25, dimanche 26 juillet :** Saint-Christophe-des-Bardes Fête locale.
- **Samedi 25 et dimanche 26 juillet :** Saint-Pey-d'Armens Fête locale.

Août

- **Mardi 4 et 11 :** Saint-Emilion
A partir de 19h : Parc Guadet : Marché des producteurs du Pays.
- **Du vendredi 28 au lundi 31 :** Saint-Sulpice-de-Faleyrens
Fête locale.
- **Dimanche 30 :** Saint-Sulpice-de-Faleyrens
Brocante.
- **Lundi 31 :** Saint-Sulpice-de-Faleyrens
Feux d'artifice.

Septembre

- **Samedi 5 :** sur la juridiction de Saint-Emilion
Rallye Tour de la Juridiction de Saint-Emilion à l'occasion du 10e anniversaire du classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO *(voir page 4 du journal).*
- **Du samedi 5 au mardi 8 :** Saint-Sulpice-de-Faleyrens
Bourse aux vêtements.
- **Dimanche 13 :** Saint-Emilion Jurade.
- **Samedi 19 :** Saint-Emilion Nuit du Patrimoine.
- **Dimanche 20 :** Saint-Sulpice-de-Faleyrens
Concours national de danse de salon.
- **Samedi 26 et dimanche 27 :** Saint-Emilion
Métiers d'arts.

Octobre

- **Samedi 17 et dimanche 18 :** Saint-Emilion
Cloître de l'église Collégiale : Marché du goût.
- **Samedi 24 et dimanche 25 :** Saint-Emilion
Salle gothique : Exposition photographique par l'association Mieux Vivre à Saint-Emilion.
- **Dimanche 25 :** Saint-Emilion
Course des garçons de café par l'association CHR.

Novembre

- **Du lundi 16 au jeudi 19 :** Saint-Sulpice-de-Faleyrens
Bourse aux jouets.
- **Samedi 21 :** Saint-Emilion
Salle gothique : Bourse aux jouets par l'Association les P'tits Lutins.

Décembre

- **Samedi 5 :** Juridiction de Saint-Emilion
10e anniversaire du classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.
- **Du jeudi 10 au samedi 19 :** Saint-Sulpice-de-Faleyrens Exposition de patchwork.

Les programmes complets des Associations « Les Collégiales de Saint-Emilion » et « Les Grandes Heures de Saint-Emilion » sont à votre disposition dans votre mairie ou à la Communauté de Communes.